20 MARS 2019

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue au centre communautaire, situé au 119, Renaud, à Saint-Jacques-le-Mineur mercredi le 20 mars 2019.

Madame Édith Létourneau, directrice générale adjointe est aussi présente et agit comme secrétaire.

Ouverture de la séance

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance extraordinaire est ouverte à 19h30.

1 personne était présente dans la salle.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du Conseil suivants :
Monsieur Richard Lestage, au poste No.1,
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,
Monsieur François Ledoux, au poste No.6.

2019-03-89 Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Lestage appuyé par monsieur le conseiller François Ledoux et, il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour, à savoir :

1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour;
2- Résolution approuvant l'octroi du contrat d'accompagnement pour les négociations avec la partie syndicale en vue de la signature de la convention collective des employés à Me Giroux du Cabinet DHC Avocats aux conditions entendues entre Me Giroux et Alexandre Brault, conseiller au siège numéro 4 à Saint-Jacques-le-Mineur;
3- Période de questions relatives au sujet que l'on retrouve à l'ordre du jour;
4- Levée de la séance spéciale.

2019-03-90 Résolution approuvant l'octroi du contrat d'accompagnement pour les négociations avec la partie syndicale en vue de la signature de la convention collective des employés à Me Giroux du Cabinet DHC Avocats aux conditions entendues entre Me Giroux et Alexandre Brault, conseiller au siège numéro 4 à Saint-Jacques-le-Mineur;

CONSIDÉRANT le désir du Conseil d'être accompagné d'un spécialiste pour la négociation de la convention collective des employés syndiqués;

CONSIDÉRANT les trois offres de services reçues, respectivement de la FQM, de M Thierry Viallet CRIA, et du cabinet DHC avocats;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT d'accepter l'offre de Me André Giroux du Cabinet DHC Avocats au coût horaire de 150$ (avant taxes) pour un maximum de 100 heures.

Le résultat du vote était le suivant ;

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No.1	x	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	x	
Madame Marie-Eve Boutin, au poste No. 3	x	

Monsieur François Ledoux, au poste No. 6	x	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
TOTAL	4	

ꕥ ADOPTÉ ꕥ

Période de questions relatives au sujet que l'on retrouve à l'ordre du jour;

Début 19h31

S.O.

2019-03-91 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Lestage appuyé par madame la conseillère Marie-Eve Boutin et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que, les sujets prévus à l'ordre du jour étant tous épuisés, la séance est close à 19h32.

_____

Lise Sauriol, mairesse

_____

Édith Létourneau, directrice générale adjointe